



refus de titre de sejour etudiant

Par **khaicha**, le **29/07/2011** à **18:40**

LA PREFECTURE REFUSE DE ME DONNER UNE AUTORISATION PROVISOIRE DE SEJOUR OU UN TITRE DE SEJOUR MALGRE LA DECISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF QUI A ANNULÉ LE REFUS DE TITRE DE SEJOUR ETUDIANT ET L'OQTF(obligation de quitter le territoire francais). Ils me disent que la dans la decision du tribunal il ny a pas injonction de me delivrer un titre de sejour ou de reexaminer mon dossier il ya juste annulation de refus de sejour et de l'oqtf donc ils disent qu'ils me donneront rien meme pas une autorisation provisoire de sejour. Je sai plus quoi faire ?

Par **Domil**, le **29/07/2011** à **18:47**

Quel est le motif du refus ?